

REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 9 JUIN 2011
--

Etaient présents :

Abdelghani	AZI	azi.droit@yahoo.fr; azi_abdelghani@yahoo.fr
Benoît	APOLLIS	benoit.apollis@wanadoo.fr
Michel	BAZEX	michelbazex@yahoo.fr
Aurélien	CAMUS	camus.aurelien@gmail.com
Marianne	CLORENNEC	clorennecmarianne@yahoo.fr
Matthieu	CONAN	matthieuconan@club-internet.fr ; mconan@u-paris10.fr
Diane	de BEARN	crdp.univparis10@yahoo.fr ; ddebeam@u-paris10.fr
Bertrand	du MARAIS	bdumarai@u-paris10.fr
Jacqueline	DOMENACH	jdomenac@u-paris10.fr
Zouelfikar	EIDI	zouelficareidy@hotmail.com
Stéphanie	FLIZOT	stephanie.flizot@u-paris10.fr
Anne	GAZIER	anne.gazier@wanadoo.fr
Antonin	GRAS	antonin.gras@gmail.com
Djamel	HADEF	djamelhadeff@yahoo.fr
Régis	LANNEAU	lanneau.regis@gmail.com
David	LARBRE	davidlarbre@aol.com
Christophe	LE BERRE	c.leberre@yahoo.fr
Carole	MONIOLLE	moniolle.carole@wanadoo.fr
Manuel	TIRARD	manueltirard@yahoo.fr
Frédéric	ROLIN	frederic.rolin@yahoo.fr
Arnaud	SEE	arnaud.see@laposte.net
Pauline	CAZALS	paulinecazals@yahoo.fr
Catherine	PREBISSY	prebissy.catherine@neuf.fr
Claire	MONGOUACHON	corneaux.claire@neuf.fr

Accueil des nouveaux Maîtres de conférences rattachés au CRDP

Matthieu CONAN s'est réjoui d'accueillir trois nouveaux Maîtres de conférences rattachés au CRDP.

Nous rejoignent donc :

- Arnaud SEE, que chacun connaît,
- Pauline CAZALS a réalisé une thèse sur le thème : *Démembrement du droit de propriété et droit Fiscal*. Le poste pour lequel Pauline CAZALS a été recrutée était en effet guidé par la volonté de recruter un fiscaliste et nous nous réjouissons à cet égard d'avoir recruté un Maître de conférence de la section 01.
Pauline CAZALS a effectué des travaux dirigés à l'université de Bordeaux et a également enseigné à l'Université de Cergy dans le cadre de cursus de droit américain et également aux Etats-Unis.
- Claire MONGOUACHON vient quant à elle renforcer la logique droit administratif et plus particulièrement celle privilégié par le centre : concurrence et secteur public.

Claire MONGOUACHON a soutenu sa thèse en octobre dernier sur le thème de *l'Abus de position dominante dans le secteur public*, après avoir été ATER à l'Université d'Orléans et de Toulon.

- Enfin, une quatrième personne viendra nous rejoindre sur les thématiques de politique publique et collectivités territoriales, en tant que Professeur associé : Bruno LEBECQ, politiste de formation et administrateur territorial à la ville Courbevoie.

Un tour de table a été effectué pour que chacun puisse se présenter.

Matthieu CONAN a précisé que le CRDP se réunissait à une périodicité mensuelle ; initialement cette réunion était fixée chaque premier mercredi du mois. Nous fixerons l'année prochaine en fonction des cours de chacun le jour de notre réunion, qui se déroule en général vers 11H00 pour que ceux qui le peuvent clôture la réunion par un déjeuner.

Après la présentation des travaux de David LARBRE, ont été abordés les différents points de l'ordre du jour.

Collaborations éditoriales

➤ **Chronique dans la revue *Droit Administratif* dirigée par Carole MONIOLLE :**

La chronique 4 a été publiée dans le numéro de juin.

Cette chronique limite le nombre de signes à 5000 espaces compris, et d'autre part, il convient de vérifier auprès du Professeur Rozen NOGUELLOU que la thématique choisie n'a pas déjà été prise.

Pour la prochaine chronique sont pressentis :

- Michel BAZEX sur le fond stratégique d'investissements
- Benoît APOLLIS sur l'acte créateur de droit
- Et Catherine PREBISSY, dont le titre doit encore être précisé.

Autres doctorants

- Antonin GRAS sur la notion de dépenses utiles en matière d'enrichissement sans cause
- Marianne CLORENNEC sur la gestion de la dette sociale et notamment la question de la répartition entre Loi de finances et Loi de financement de la sécurité sociale
- Zouelfikar EIDI sur la privatisation et les marchés

Autres pistes de travail :

Lois de validations et référence à l'intérêt général,

Aides d'Etat (qualification)

QPC (signes extérieurs de richesse et remise en cause des critères indiciaires)

➤ **Chronique dans la revue *Concurrence* et dans la *Gazette du Palais* dirigée par Bertrand du MARAIS :**

Pour la chronique *Concurrence*, celle-ci paraîtra plus tôt compte tenu de la période estivale, les membres intéressés doivent donc transmettre leur contribution pour le 27 juin. Une sélection d'arrêts sera adressée très rapidement (période de mars à juin).

Pour la *Gazette du Palais*, le numéro doit être bouclé au 1^{er} septembre, un envoi sera fait dans une semaine d'un florilège de décisions sur tout le droit public sauf les contrats publics n'hésitez pas si vous voyez des décisions intéressantes à les transmettre (période : tout le début de l'année).

D'autre part, sera publié la deuxième partie des études de l'atelier doctorant de l'année dernière.

➤ **Chronique Intercommunalités dans la revue *Collectivités territoriales* dirigée par Jacqueline DOMENACH :**

Cette chronique est centrée sur l'intercommunalité et la réforme des collectivités territoriales. Une liste d'arrêts à commenter est adressée tous les deux mois, il faut donc faire vite si l'on est intéressé par l'un d'entre eux avant qu'il ne soit sélectionné par un autre commentateur. Il est également possible de proposer un article plus long sans commentaire de décisions. La demande de l'éditeur est forte, notamment sur l'aspect financier et fiscal, exemples de thématiques en ce sens :

- application en matière de péréquation,
- Incertitude autour du potentiel fiscal et calcul des différentes dotations,
- Conséquences de l'évolution de la réforme des CT en matière de fiscalité

Les commentaires de jurisprudence doivent être de 5000 signes et les articles de fond peuvent aller jusqu' à 20000.

En revanche, il convient d'annoncer assez vite les propositions pour éviter que les sujets ne soient déjà traités, avant de se lancer dans la recherche l'impératif est d'avoir la validation de l'éditeur.

Il est convenu que chaque directeur de chronique transmette par mail les versions numériques des articles déjà édités ; En termes de notoriété et de visibilité, il serait extrêmement profitable d'envoyer ces chroniques sur une liste de diffusion.

Enfin, Stéphanie FLIZOT va transmettre différentes thématiques dans le cadre de la Revue *Gestion & Finances publiques* (ex. Revue du Trésor) dont elle est Rédacteur en chef adjoint.

Points sur les différents projets du CRDP

• **Point sur l'atelier doctorant**

La thématique choisie *La valeur en droit public* sera traitée autour de deux axes :

- L'appréhension de la valeur par le droit,
- Et la création de valeur par le droit.

L'atelier aura lieu le jeudi 13 octobre en salle des conférences (352).

- Marianne CLORENNEC interviendra sur la thématique du prix du médicament et de sa valeur thérapeutique ;
- Antonin GRAS sur les DSP et l'exécution de la délégation comme cadre de création de valeur et partage de valeur entre les cocontractants ;
- Abdelghani AZI sur la sauvegarde de l'euro à travers la crise grecque ;
- Et enfin, David LARBRE sur la valeur en matière de prix transfert comme instrument de défiscalisation.

D'autre part, deux thèmes d'intervention sont réservés aux nouveaux Maîtres de conférences, il conviendrait que deux personnes puissent se déclarer rapidement, pour une intervention de 15/20 minutes.

- **Le colloque sur les juridictions financières :**

Sur la base des échanges avec le centre Lillois, une rencontre a eu lieu récemment avec l'équipe du secrétariat général de la Cour. La prémaquette est donc bien avancée et a été adressée à la Cour.

Différents membres du CRDP interviendront :

- Guy CARCASSONNE : sur les relations entre la Cour et le Parlement.
- Olivier DORD : sur les enjeux en termes d'élargissement, la place des experts et la diversification des carrières au sein de la juridiction.
- Stéphanie FLIZOT sur les systèmes italiens de variations.
- Michel BAZEX sur une comparaison droit public des affaires et jurisprudence CEDH.

L'équipe de Lille interviendra quant à elle :

- Sur le choix du certificateur (par un communautariste),
- La réforme du règlement de 62.

Les problématiques suivantes seront abordées :

- Volet performance. La Cour nous réservera la primeur d'un certain nb de travaux
- Présentation de magistrats sur la LOLF
- Volet sur Parlement
- Volet sur certification sur laquelle on fera intervenir une institution étrangère
- Volet sur les missions traditionnelles de la juridiction
- Volet sur l'évaluation des politiques publiques.
- Et éventuellement une présentation de l'audit paritaire décidé par le Premier président (Quelles sont les évolutions à attendre et les spécificités françaises en la matière ?).

Donc à ce jour, le projet est soumis au Premier président pour accord. Le colloque se déroulerait les 1^{er} et 2 décembre prochain.

Une intervention du Premier président est envisagée en introduction du Colloque.

* * *